



**PUTE (Programme des interventions de l'Etat)
PLAN LITTORAL 21 - Action 09
BOP 162**

| | | | |
|------------------|--|------------------|--|
| Département | | Opération | |
| Collectivité | | | |
| date de l'arrêté | | montant attribué | |

DECLARATION DE COMMENCEMENT DES TRAVAUX

à compléter par le maire ou le président
à adresser à la préfecture de département

Le Maire, le président
de la commune -communauté de communes de
atteste que les travaux de
ayant fait l'objet d'une subvention Plan Littoral 21 au titre de l'année 2021
d'un montant de € dont les caractéristiques sont rappelées
ci-dessous ont fait l'objet d'un commencement d'exécution en date du

En conséquence, je sollicite le versement de l'avance de 30 % prévue dans l'arrêté attributif.

Fait le
Le Maire
Le Président
(cachet et signature)

VISA DE LA PREFECTURE DE DEPARTEMENT

à compléter par la préfecture de département

Vu et transmis le

Montant à payer
signature (qualité)

| | |
|------------------|----------------|
| Centre financier | 0162-DR31-DR31 |
| EJ | |

CERTIFICAT DE PAIEMENT

réservé au SGAR

Au vu de l'attestation de commencement des travaux ci-dessus produite le
une somme de représentant une avance de 30 % de la subvention attribuée
peut être versée à

Fait à Toulouse, le
signature (qualité)